

RETOURNER LES SOUMISSIONS A: RETURN BIDS TO:

Services d'acquisitions et des marchés Module de réception des soumissions CENTRE DES VISITEURS 73 promenade Leikin Ottawa (Ontario) K1A 0R2 Canada

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal to: Royal Canadian Mounted Police We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition aux: Gendarmerie royale du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté I Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments – Commentaries

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. no de téléphone:

Title-Sujet					
	Microscope électronique à balayage et spectromètre à				
Solicitation No No. de	dispersion d'énergie (MEB/SDE) de table Solicitation No No. de Date				
l'invitation		ovembre, 2013			
201403627	LC 10 III	7 Cilibic, 2013			
Client Reference No No. De	Référen	ce du Client			
201403107					
Solicitation Closes - L'invitat	ion prend	d fin			
at 14:00					
on Le 30 decembre, 2013					
F.O.B F.A.B.					
See Herein Voir aux présentes					
Address Enquiries to: - Adre	sser tout	es questions à:			
Candice Therien					
Telephone No No de téléph	one	Fax No N ^O de			
613-843-3826		FAX:			
		613-825-0082			
Destination of Goods and Se	rvices: F				
biens et services:	1 V1003. L	Collinations aco			
National Underwater Recove	rv Trainir	na Cenrre			
See herein — Voir aux présent	•	.9			
Delivery Required –					
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		rery Chiereo –			
		-			
Livraison exigée	Livra	aison proposée			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent	es Livra	aison proposée			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address	es Livra	nison proposée resentative –			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re	es Livra and Reprepared	nison proposée resentative –			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address	es Livra and Reprepared	nison proposée resentative –			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re	es Livra and Reprepared	nison proposée resentative –			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re fournisseur/de l'entrepreneu	es Livra and Repr présenta r:	resentative – nt du			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re fournisseur/de l'entrepreneu Telephone No. – No. de	es Livra and Repriprésenta	resentative – nt du simile No. – No. de			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re fournisseur/de l'entrepreneu	es Livra and Repriprésenta	resentative – nt du			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re fournisseur/de l'entrepreneu Telephone No. – No. de téléphone	es Livra and Repriprésenta r: Facs téléc	resentative – nt du simile No. – No. de			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re fournisseur/de l'entrepreneu Telephone No. – No. de téléphone Name and title of person auti	es Livra es and Repriprésentar: Facs téléconorized to	resentative – nt du simile No. – No. de copieur			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re fournisseur/de l'entrepreneu Telephone No. – No. de téléphone Name and title of person auti Vendor/Firm (type or print) –	es Livra es and Repriprésentar: Facs téléc	resentative – nt du simile No. – No. de copieur o sign on behalf of itre de la personne			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re fournisseur/de l'entrepreneu Telephone No. – No. de téléphone Name and title of person auti Vendor/Firm (type or print) – autorisée à signer au nom du	es Livra es And Repriprésenta r: Facs téléc norized to Nom et t	resentative – nt du simile No. – No. de copieur o sign on behalf of itre de la personne seur/de			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re fournisseur/de l'entrepreneu Telephone No. – No. de téléphone Name and title of person auti Vendor/Firm (type or print) – autorisée à signer au nom du l'entrepreneur (taper ou écrir	es Livra es And Repriprésenta r: Facs téléc norized to Nom et t	resentative – nt du simile No. – No. de copieur o sign on behalf of itre de la personne seur/de			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re fournisseur/de l'entrepreneu Telephone No. – No. de téléphone Name and title of person auti Vendor/Firm (type or print) – autorisée à signer au nom du	es Livra es And Repriprésenta r: Facs téléc norized to Nom et t	resentative – nt du simile No. – No. de copieur o sign on behalf of itre de la personne seur/de			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re fournisseur/de l'entrepreneu Telephone No. – No. de téléphone Name and title of person auti Vendor/Firm (type or print) – autorisée à signer au nom du l'entrepreneur (taper ou écrir	es Livra es And Repriprésenta r: Facs téléc norized to Nom et t	resentative – nt du simile No. – No. de copieur o sign on behalf of itre de la personne seur/de			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re fournisseur/de l'entrepreneu Telephone No. – No. de téléphone Name and title of person auti Vendor/Firm (type or print) – autorisée à signer au nom du l'entrepreneur (taper ou écrir d'imprimerie)	es Livra es And Repriprésenta r: Facs téléc norized to Nom et t	resentative – nt du simile No. – No. de copieur o sign on behalf of itre de la personne seur/de actères			
Livraison exigée See herein — Voir aux présent Vendor/Firm Name, Address Raison sociale, adresse et re fournisseur/de l'entrepreneu Telephone No. – No. de téléphone Name and title of person auti Vendor/Firm (type or print) – autorisée à signer au nom du l'entrepreneur (taper ou écrir	es Livra es and Repriprésenta r: Facs téléc norized to Nom et t u fourniss e en cara	resentative – nt du simile No. – No. de copieur o sign on behalf of itre de la personne seur/de actères			



Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- Compte rendu
- 4. Ombudsman de l'approvisionnement

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- Méthode de sélection
- 3. Exigences relatives à la sécurité

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

- 1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat
- 2. Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Ombudsman de l'approvisionnement
- 12. Clauses du Guide des CCUA
- 13 Instructions d'expédition livraison à destination





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

Liste des annexes

Besoin Annexe A

Annexe B Base de Paiement

Annexe C

Critères Techniques Obligatoires Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité Annexe D





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour de plus amples renseignements, consulter la Partie 4 - Procédures d'évaluation et méthode de sélection, et Partie 6 - Clauses du contrat subséquent.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe «A», Besoin.

3. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

4. Ombudsman de l'approvisionnement

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) a été mis sur pied par le gouvernement du Canada de manière à offrir aux fournisseurs un moyen indépendant de déposer des plaintes liées à l'attribution de contrats de moins de 25 000 \$ pour des biens et de moins de 100 000 \$ pour des services. Vous pouvez soulever des questions ou des préoccupations concernant une demande de soumissions ou l'attribution du contrat subséquent auprès du BOA par téléphone, au 1-866-734-5169 ou par courriel, à l'adresse boa.opo@boa.opo.gc.ca. Vous pouvez également obtenir de plus amples informations sur les services qu'offre le BOA, en consultant son site Web, à l'adresse www.opo-boa.gc.ca.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions</u> <u>uniformisées d'achat</u>(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Modification touchant le nom du ministère : Puisque la présente demande de propositions est lancée par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), il faut interpréter toute mention de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) ou de son ministre dans les clauses et conditions, y compris celles tirées des CCUA, comme désignant en fait la GRC ou son ministre.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

Le document 2003 (2013-06-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le texte de la section 01 - Code de conduite et attestations - soumission du document 2003 susmentionné est modifié comme suit:

Supprimer les paragraphes 1.4 et 1.5 en entier.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours Insérer : quatre vingt dix(90) jours

1.1 Clauses du Guide des CCUA

B1000T (2007-11-30) Condition du Matériel

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de la GRC ne seront pas acceptées.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (2 copie papier)
Section II: Soumission financière (1 copies papier)

Section III: Attestations (1 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

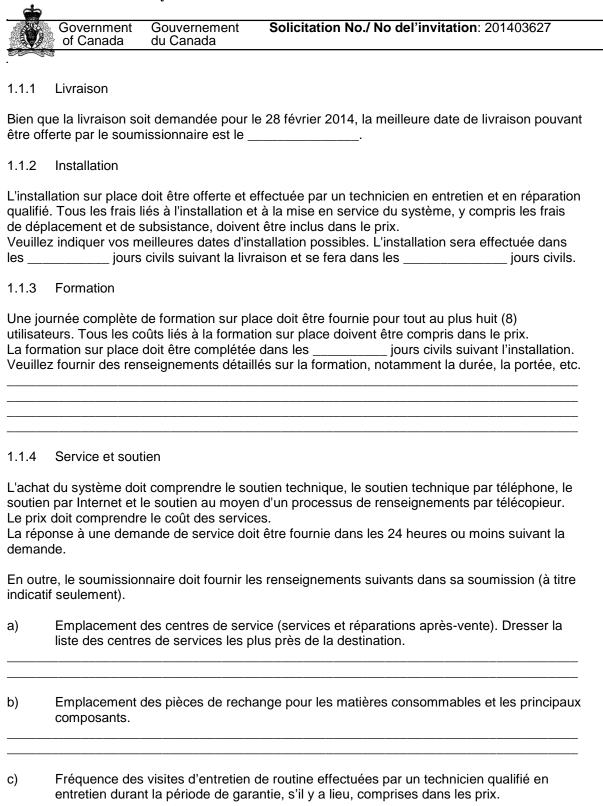
- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

1.1 Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires doivent expliquer et montrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux. Consulter l'annexe C, Critères techniques obligatoires.

Ce qui suit s'applique au besoin, et les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants avec leur soumission :









Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

1.2 Section II: Soumission financière

- Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement à l'annexe B du présent appel d'offres. Le tableau complet à l'annexe B doit figurer un prix pour chaque élément dans le tableau
- b. Le soumissionnaire doit proposer un prix ferme inclusive de fourniture, installation, mise en service, la formation et les manuels livraison Duty Paid (DDP), Edmonton, Alberta, Incoterms 2000, les produits et services (TPS) et / ou la taxe de vente harmonisée (TVH) en sus , le cas échéant. Les frais de transport à destination et tous les droits de douane applicables et taxes d'accise doivent être inclus.

1.2.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2010-01-11) Fluctuation du taux de change

1.3 Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Voir l'annexe C, les critères techniques obligatoires

1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2013-04-25), Evaluation du Prix

2. Méthode de sélection

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

3. Exigences relatives à la sécurité

1. Avant l'attribution d'un contrat, les conditions suivantes doivent être respectées :



Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

- a) le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiquée à la Partie 6 - Clauses du contrat subséquent;
- les individus proposés par le soumissionnaire et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiquée à la Partie 6 - Clauses du contrat subséquent;
- le soumissionnaire doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé.
- On rappelle aux soumissionnaires d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat, pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.
- 3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le document « Exigences de sécurité dans les demandes de soumissions de TPSGC Instructions pour les soumissionnaires »_ (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/lc-pl/lc-pl-fra.html#a31) sur le site Web Documents uniformisés d'approvisionnement ministériels.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

- 1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat
- 1.1 Code de conduite et attestations documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées dans les instructions uniformisées comme indiqué dans cette demande de soumissions. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/index.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

2. Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

2.1 Attestation pour ancien fonctionnaire

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats attribués à des anciens fonctionnaires, les soumissionnaires doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'attribution du contrat. Si la réponse aux questions et, s'il y a lieu les renseignements requis, n'ont pas été fournis par le temps où l'évaluation des soumissions est complétée, le Canada informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de se conformer à la demande du Canada et satisfaire à l'exigence dans le délai prescrit rendra la soumission non recevable.

Définition

Aux fins de cette clause, « ancien fonctionnaire » signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de la Loi sur la gestion des finances publiques, L.R., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :

- a. un individu;
- b. un individu qui s'est incorporé;
- c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
- d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

« période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou vers un autre emploi par suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » signifie une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP), L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, L.R., 1985, ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes, L.R., 1985, ch. C-17, à la Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 1970, ch. D-3, à la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 1970, ch. R-10, et à la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, L.R., 1985, ch. R-11, à la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires, L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la Loi sur le Régime de pensions du Canada, L.R., 1985, ch. C-8.

Ancien fonctionnaire touchant une pension

Selon les définitions ci-dessus, est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire touchant une pension? **Oui () Non ()**

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante pour tous les anciens fonctionnaires touchant une pension, le cas échéant :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.

En fournissant cette information, les soumissionnaires acceptent que le statut du soumissionnaire retenu, en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la LPFP, soit publié dans les rapports de divulgation proactive des marchés, sur les sites Web des ministères, et ce conformément à l'Avis sur la Politique des marchés : 2012-2 et les Lignes directrices sur la divulgation des marchés.

Directive sur le réaménagement des effectifs

Est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs? **Oui () Non ()**

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante :e

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c. la date de la cessation d'emploi;
- d. le montant du paiement forfaitaire;
- e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f. la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;



_		
Government	Gouvernement	Solicitation No./ No del'invitation: 201403627
of Canada	du Canada	

g. nombre et montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réaménagement des effectifs.

Pour tous les contrats attribués pendant la période du paiement forfaitaire, le montant total des honoraires qui peut être payé à un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire est limité à 5 000 \$, incluant les taxes applicables.





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

L'entrepreneur doit:

 Maintenir un accès aux installations cote de sécurité valide et s'assurer que toutes les personnes travaillant sur le site tiennent un accès aux emplacements valide avec habilitation de sécurité Escort émis par la section de sécurité du ministère de la GRC

2. Besoin

2.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe «A», Besoin.

2.2 Biens et(ou) services optionnels

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, les services ou les deux, qui sont décrits à l'annexe B du contrat selon les mêmes conditions et aux prix et(ou) aux taux établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option à n'importe quel moment avant la date d'expiration du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

2.3 Installation

L'installation sur place doit être offerte et effectuée par un technicien en entretien et en réparation qualifié

2.4 Manuels

Un ensemble complet de documentation utilisateur en français et en anglais doit être fournie

2.5 Formation

Une journée complète de formation sur place doit être fournie pour tout au plus huit (8) utilisateurs.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u>(https://://ccuasacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Modification touchant le nom du ministère: Puisque le présent contrat est lancée par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), il faut interpréter toute mention de Travaux publics et





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

Services gouvernementaux Canada (TPSGC) ou de son ministre dans les clauses et conditions, y compris celles tirées des CCUA, comme désignant en fait la GRC ou son ministre.

3.1 Conditions générales

2010A (2013-04-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

Le texte de la section 29 - Code de conduite et attestations - contrat du document 2010A susmentionné est modifié comme suit:

Supprimer le paragraphe 29.4 en entier.

3.2 Conditions générales supplémentaires

4001 (2010-08-16) achat, location et maintenance de matériel 4003 (2010-08-16) Logiciels sous licence

S'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Candice Therien

Titre: Spécialiste en approvisionnement Organisation: Gendarmerie royale du Canada Adresse: 73 promenades Leikin, édifice M1

Téléphone : 613-843-3826 Télécopieur : 613-825-0082

Courriel: candice.therien@rcmp-grc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Chargé de projet (qui sera annoncée au moment de l'attribution)

Le chargé de projet pour le contrat est :	
Nom:	





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

Titre : Organisation : Adresse :	
Téléphone : Télécopieur : Courriel :	

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom :	-
Titre <i>:</i>	
Téléphone : Télécopieur : Courriel :	

6. Paiement

6.1 Base de paiement– prix ferme, prix unitaire(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme selon un montant total de _____ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Clause du Guide des CCUA

H1000C (2008-05-12), Paiement unique

7. Instructions relatives à la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé «
 Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être
 soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit:





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

(a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur _____, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales supplémentaires 4001 (2013-01-28) Achat, location et maintenance de matériel
- c) les conditions générales supplémentaires 4003(2010-08-16) Logiciels sous licence
- d) les conditions générales 2010A (2013-04-25);
- e) Annexe A, Besoin;
- f) Annexe B, Base de Paiement;
- g) Annexe D, Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité
- h) la soumission de l'entrepreneur en date du

11. Ombudsman de l'approvisionnement

11.1 Services de règlement des différends

Les parties reconnaissent que l'ombudsman de l'approvisionnement nommé en vertu du paragraphe 22.1(1) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* veillera à proposer aux parties concernées un processus de règlement de leur différend, sur demande et consentement des parties à participer à un tel processus de règlement extrajudiciaire en vue de résoudre un différend entre elles au sujet de l'interprétation ou de l'application d'une modalité du présent contrat, et obtiendra leur consentement à en assumer les coûts.

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement peut être joint par téléphone, au 1-866-734-5169 ou par courriel, à l'adresse <u>boa.opo@boa.opo.gc.ca</u>.





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

11.2 Administration du contrat

Les parties reconnaissent que l'ombudsman de l'approvisionnement nommé en vertu du paragraphe 22.1(1) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* examinera une plainte déposée par [*le fournisseur* <u>ou</u> *l'entrepreneur* <u>ou</u> *le nom de l'entité à qui ce contrat a été attribué*] concernant l'administration du contrat si les exigences du paragraphe 22.1(1) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* et les articles 15 et 16 du *Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement* ont été respectées, et si l'interprétation et l'application des modalités ainsi que de la portée du contrat ne sont pas contestées.

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement peut être joint par téléphone, au 1-866-734-5169 ou par courriel, à l'adresse <u>boa.opo@boa.opo.gc.ca</u>.

12. Clauses du Guide des CCUA

B1501C (2006-06-16) Appareillage électrique B7500C (2006-06-16) Marchandises excédentaires G1005C (2008-05-12) Assurances

13. Instructions d'expédition - livraison à destination

1. Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

Rendu droits acquittés (DDP) Nanaimo, Colombie Britannique selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

L'entrepreneur sera responsable de tous les frais de livraison et d'administration, des coûts et des risques du transport et de dédouanement, y compris le paiement des droits de douane et les taxes..





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

ANNEXE «A» BESOIN

INTRODUCTION

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a besoin d'acheter et de se faire installer un (1) microscope électronique à balayage (MEB) d'établi doté d'un spectromètre à dispersion d'énergie (SDE), ainsi que de formation sur place pour tout au plus huit (8) utilisateurs, avec une option d'achat d'un (1) an de garantie supplémentaire.

On demande que la livraison soit faite au plus tard le 28 février 2013, à Edmonton (Alberta).

Acronymes:

MEB Microscope électronique à balayage SDE Spectromètre à dispersion d'énergie

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Exigences relatives au MEB d'établi :

- Le système doit être en mesure de recueillir des échantillons d'images au moyen d'un microscope optique et d'un microscope électronique, ainsi que de recueillir et de traiter des données sur les profils d'éléments sur la base d'une analyse par rayons X à dispersion d'énergie de solides, comme des échantillons microscopiques de peinture, de plastiques, d'adhésifs, de fibres de textiles unitaires et de métal.
- Le système doit être fourni avec un système de pompage à vide de grande efficacité et une chambre d'introduction des échantillons en mesure de permettre l'introduction d'un échantillon et de le placer sous un vide total en moins de 2 minutes.
- Le système doit être fourni avec une chambre d'échantillons en mesure d'accepter des échantillons dont le diamètre et la hauteur peuvent atteindre jusqu'à 25 mm, et il doit pouvoir produire des images de ces échantillons.
- Le système doit comporter un support de réduction des charges pour dissiper l'accumulation de charges négatives sur un échantillon pour l'imagerie d'échantillons non recouverts. Tous les échantillons dont on produira des images/qu'on analysera au moyen de ce système ne seront pas recouverts. Les systèmes utilisant une atmosphère sous un vide peu poussé/résiduelle pour dissiper les charges négatives d'un échantillon ne sont pas acceptables.
- Le système doit comporter un microscope optique intégré permettant à l'utilisateur de visualiser en temps réel la position du faisceau électronique, au lieu d'un grossissement faible d'une image lumineuse visible de l'échantillon.
- Le système doit comporter un système interne d'insonorisation de vibrations intégré au boîtier du MEB. L'insonorisation de vibrations au moyen d'un accessoire externe (provenant d'une tierce partie ou fourni/fabriqué par le fournisseur) n'est pas acceptable.





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

L'insonorisation de vibrations doit pouvoir maintenir stable l'image du MEB en présence de vibrations acoustiques, de chocs mécaniques subits à l'établi (p. ex., chute d'un livre de 1 kg d'une hauteur de 30 cm, sur l'établi, à côté de l'instrument) et de vibrations mécaniques (p. ex., accumulation de vibrations en raison du système CVCA, de circulation à pied à l'intérieur du bâtiment et de circulation de véhicules à l'extérieur du bâtiment, sur des routes adjacentes).

- Le système doit comporter au moins trois tensions d'accélération sélectionnables (5, 10 et 15 kV) et quatre courants de faisceau sélectionnables pour la production des images du MEB et l'analyse du SDE.
- Le système doit être en mesure de produire des images topographiques/de surface d'un échantillon avec un grossissement fonctionnel pouvant atteindre jusqu'à 30 000 x et une résolution d'image d'au plus 90 nm sur 10 pixels (c.-à-d., une résolution de 9 nm/pixel), avec un grossissement de 30 000 x. La formation d'images au moyen de la détection électronique secondaire ou de la détection électronique de rétrodiffusion est acceptable.
- Le système doit comporter une source à semiconducteurs et un détecteur au silicium à diffusion refroidi électroniquement. Les sources à filament de tungstène et les détecteurs refroidis à l'azote liquide ne sont pas acceptables.
- Le système doit comporter une platine motorisée intégrée à déplacement XY minimal de 18 x 18 mm; cette platine doit être commandée par l'utilisateur au moyen d'une interface informatique.
- Le système doit comporter un logiciel à interface graphique simple et intuitif pour la commande de l'instrument.
- Il doit s'agir d'un vrai instrument d'établi dont le MEB et son boîtier n'occupent pas plus de 40 cm de largeur sur 65 cm d'établi ou d'espace prévu sur la surface de travail de laboratoire (c.-à-d. l'empreinte de l'appareil sur la surface seulement, les ordinateurs et/ou les moniteurs utilisés pour la commande de l'instrument n'étant pas inclus dans cette empreinte) et qui doit être configuré de sorte que la pompe à vide repose sur le sol, près de l'instrument. Les MEB plus gros conçus pour reposer sur le sol ne sont pas acceptables.

Spectromètre à dispersion d'énergie

- Doit permettre l'acquisition de profils d'éléments au moyen d'une analyse SDE (image par électrons rétrodiffusés) d'un échantillon avec un grossissement fonctionnel pouvant atteindre jusqu'à 30 000 x dans les trois formats suivants : 1. analyse des points, 2. analyse du balayage linéaire et 3. analyse des cartes de secteurs.
- Le logiciel doit être interactif dans sa capacité d'affichage des résultats SDE de l'analyse des points, du balayage linéaire ou des cartes, des façons suivantes. Le logiciel doit pouvoir inclure et/ou exclure tout élément présent dans le tableau périodique défini par l'utilisateur. Pour l'analyse des cartes, le logiciel doit pouvoir afficher des images colorisées individuelles et composites pour chaque élément détecté et il doit également pouvoir afficher les éléments spécifiques sélectionnés par l'utilisateur.





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

 Le logiciel doit pouvoir exporter directement des données SDE en formats génériques (p. ex., en format CSV) et/ou sous forme de fichier Microsoft Excel 2007 standard (p. ex., en format XLSX).

Ordinateur et logiciels

 Pour le transfert de données, la sauvegarde de données et les impressions réseau, le système MEB/SDE doit comporter un ordinateur utilisant le SE (système d'exploitation) MicroSoft Windows 7, lequel doit être entièrement fonctionnel dans un environnement de réseau Active Directory à serveur MicroSoft Windows 2003/2008. Le système doit être fourni avec une carte réseau libre (c.-à.-d., non utilisée) pour les sauvegardes réseau et les impressions réseau.

Tous les manuels électroniques, les tutoriels et les vidéos de maintenance doivent être fournis avec l'instrument/le système informatique.

Les logiciels doivent être disponibles pour démonstration et évaluation sur place afin de démontrer la conformité aux spécifications. Il est essentiel pour le stockage et la récupération des données de routine, ainsi que pour la sauvegarde des données, que l'ordinateur fourni avec l'instrument soit entièrement réseautable.

 Le logiciel de commande et d'analyse des données du microscope électronique à balayage doit être préinstallé sur le système d'analyse SDE.





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

ANNEXE «B » Base de Paiement

Prix unitaire ferme en dollars canadiens y compris les droits canadiens de douane, taxes d'accise, la destination FOB, y compris tous les frais d précisé. Le montant total de la taxe des produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) n'est pas inclus.

1 EXIGENCE FERME

No.	Description	Quantité	Prix unitaire ferme
1	microscope électronique à balayage (MEB) d'établi doté d'un spectromètre à dispersion d'énergie (SDE) inclus :	1	\$
	 Installation Formation et soutien technique services de soutien après-vente Garantie d'un an 		
	Rendu droits acquittes (DDP) (Edmonton, Alberta), compris tous les droits de douane, le transport et les frais de livraison		
	Make : Numéro de modèle Année :		
	Garantie Optionnels		
2	Période de 12 mois optionnels	1	\$
	Totale (hors TVA)	\$





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

ANNEXE «C » Critères techniques obligatoires

Le soumissionnaire doit fournir une documentation (spécifications exemple d'instrument, la publication et données documentées) démontrant que leurs produits proposés répondent à toutes les spécifications techniques figurant à l'annexe «C», les critères techniques obligatoires. Lorsque la documentation publiée ne démontre pas le respect, un récit écrit démontrer la conformité ne sera acceptée. Le Canada se réserve le droit de vérifier toutes les informations

NUMERO D'ARTICLE	CARACTÉRISTIQUES OBLIGATOIRES	JUSTIFIER EN DETAIL COMMENT CETTE CONDITION EST REMPLIE OU RENVOI DE VOTRE OFFRE TECHNIQUE (PAGE & PARAGRAPHE)
1.	microscope électronique à balayage (MEB)	
1.1	Le système doit être en mesure de recueillir des échantillons d'images au moyen d'un microscope optique et d'un microscope électronique, ainsi que de recueillir et de traiter des données sur les profils d'éléments sur la base d'une analyse par rayons X à dispersion d'énergie de solides, comme des échantillons microscopiques de peinture, de plastiques, d'adhésifs, de fibres de textiles unitaires et de métal.	
1.2	Le système doit être fourni avec un système de pompage à vide de grande efficacité et une chambre d'introduction des échantillons en mesure de permettre l'introduction d'un échantillon et de le placer sous un vide total en moins de 2 minutes.	
1.3	Le système doit être fourni avec une chambre d'échantillons en mesure d'accepter des échantillons dont le diamètre et la hauteur peuvent atteindre jusqu'à 25 mm, et il doit pouvoir produire des images de ces échantillons.	
1.4	Le système doit comporter un support de réduction des charges pour dissiper l'accumulation de charges négatives sur un échantillon pour l'imagerie d'échantillons non recouverts. Tous les échantillons dont on produira des images/qu'on analysera au moyen de ce système ne seront pas recouverts. Les	





Government of Canada

Gouvernement du Canada

NUMERO D'ARTICLE	CARACTÉRISTIQUES OBLIGATOIRES	JUSTIFIER EN DETAIL COMMENT CETTE CONDITION EST REMPLIE OU RENVOI DE VOTRE OFFRE TECHNIQUE (PAGE & PARAGRAPHE)
	systèmes utilisant une atmosphère sous un vide peu poussé/résiduelle pour dissiper les charges négatives d'un échantillon ne sont pas acceptables.	
1.5	Le système doit comporter un microscope optique intégré permettant à l'utilisateur de visualiser en temps réel la position du faisceau électronique, au lieu d'un grossissement faible d'une image lumineuse visible de l'échantillon.	
1.6	Le système doit comporter un système interne d'insonorisation de vibrations intégré au boîtier du MEB. L'insonorisation de vibrations au moyen d'un accessoire externe (provenant d'une tierce partie ou fourni/fabriqué par le fournisseur) n'est pas acceptable. L'insonorisation de vibrations doit pouvoir maintenir stable l'image du MEB en présence de vibrations acoustiques, de chocs mécaniques subits à l'établi (p. ex., chute d'un livre de 1 kg d'une hauteur de 30 cm, sur l'établi, à côté de l'instrument) et de vibrations mécaniques (p. ex., accumulation de vibrations en raison du système CVCA, de circulation à pied à l'intérieur du bâtiment et de circulation de véhicules à l'extérieur du bâtiment, sur des routes adjacentes).	
1.7	Le système doit comporter au moins trois tensions d'accélération sélectionnables (5, 10 et 15 kV) et quatre courants de faisceau sélectionnables pour la production des images du MEB et l'analyse du SDE.	
1.8	Le système doit être en mesure de produire des images topographiques/de surface d'un échantillon avec un grossissement fonctionnel pouvant atteindre jusqu'à 30 000 x et une résolution d'image d'au plus 90 nm sur 10 pixels (c. à d., une résolution de 9 nm/pixel), avec un grossissement de 30 000 x. La formation d'images au moyen de la détection électronique secondaire ou de la détection électronique de rétrodiffusion est acceptable.	



Government of Canada

Gouvernement du Canada

NUMERO D'ARTICLE	CARACTÉRISTIQUES OBLIGATOIRES	JUSTIFIER EN DETAIL COMMENT CETTE CONDITION EST REMPLIE OU RENVOI DE VOTRE OFFRE TECHNIQUE (PAGE & PARAGRAPHE)
1.9	Le système doit comporter une source à semiconducteurs et un détecteur au silicium à diffusion refroidi électroniquement. Les sources à filament de tungstène et les détecteurs refroidis à l'azote liquide ne sont pas acceptables.	
1.10	Le système doit comporter une platine motorisée intégrée à déplacement XY minimal de 18 x 18 mm; cette platine doit être commandée par l'utilisateur au moyen d'une interface informatique.	
1.11	Le système doit comporter un logiciel à interface graphique simple et intuitif pour la commande de l'instrument.	
1.12	Il doit s'agir d'un vrai instrument d'établi dont le MEB et son boîtier n'occupent pas plus de 40 cm de largeur sur 65 cm d'établi ou d'espace prévu sur la surface de travail de laboratoire (c. à d. l'empreinte de l'appareil sur la surface seulement, les ordinateurs et/ou les moniteurs utilisés pour la commande de l'instrument n'étant pas inclus dans cette empreinte) et qui doit être configuré de sorte que la pompe à vide repose sur le sol, près de l'instrument. Les MEB plus gros conçus pour reposer sur le sol ne sont pas acceptables.	
2.	Spectromètre à dispersion d'énergie	
2.1	Doit permettre l'acquisition de profils d'éléments au moyen d'une analyse SDE (image par électrons rétrodiffusés) d'un échantillon avec un grossissement fonctionnel pouvant atteindre jusqu'à 30 000 x dans les trois formats suivants : 1. analyse des points, 2. analyse du balayage linéaire et 3. analyse des cartes de secteurs.	
2.2	Le logiciel doit être interactif dans sa capacité d'affichage des résultats SDE de l'analyse des points, du balayage linéaire ou des cartes, des	



Government of Canada

Gouvernement du Canada

NUMERO D'ARTICLE	CARACTÉRISTIQUES OBLIGATOIRES	JUSTIFIER EN DETAIL COMMENT CETTE CONDITION EST REMPLIE OU RENVOI DE VOTRE OFFRE TECHNIQUE (PAGE & PARAGRAPHE)
	façons suivantes. Le logiciel doit pouvoir inclure et/ou exclure tout élément présent dans le tableau périodique défini par l'utilisateur. Pour l'analyse des cartes, le logiciel doit pouvoir afficher des images colorisées individuelles et composites pour chaque élément détecté et il doit également pouvoir afficher les éléments spécifiques sélectionnés par l'utilisateur.	
2.3	Le logiciel doit pouvoir exporter directement des données SDE en formats génériques (p. ex., en format CSV) et/ou sous forme de fichier Microsoft Excel 2007 standard (p. ex., en format XLSX).	
3.	Ordinateur et logiciels	
3.1	Pour le transfert de données, la sauvegarde de données et les impressions réseau, le système MEB/SDE doit comporter un ordinateur utilisant le SE (système d'exploitation) MicroSoft Windows 7, lequel doit être entièrement fonctionnel dans un environnement de réseau Active Directory à serveur MicroSoft Windows 2003/2008. Le système doit être fourni avec une carte réseau libre (c. à. d., non utilisée) pour les sauvegardes réseau et les impressions réseau. Tous les manuels électroniques, les tutoriels et les vidéos de maintenance doivent être fournis avec l'instrument/le système informatique. Les logiciels doivent être disponibles pour démonstration et évaluation sur place afin de démontrer la conformité aux spécifications. Il est essentiel pour le stockage et la récupération des	
3.2	données de routine, ainsi que pour la sauvegarde des données, que l'ordinateur fourni avec l'instrument soit entièrement réseautable. Le logiciel de commande et d'analyse des données	



Government of Canada

Gouvernement du Canada

NUMERO D'ARTICLE	CARACTÉRISTIQUES OBLIGATOIRES	JUSTIFIER EN DETAIL COMMENT CETTE CONDITION EST REMPLIE OU RENVOI DE VOTRE OFFRE TECHNIQUE (PAGE & PARAGRAPHE)
	du microscope électronique à balayage doit être préinstallé sur le système d'analyse SDE	



Government of Canada

Gouvernement du Canada Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

ANNEXE « D'' Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité

	Gouvernement du Canada	Contract Number / Numéro du contrat
		201403627
		Security Classification / Classification de sécurité
	SECURITY REQUIREM	MENTS CHECK LIST (SRCL)
LIS ART A - CONTRACT INFORMAT	ION / PARTIE A - INFORMATION CONT	
Originating Government Departm Ministère ou organisme gouverne	ent or Organization /	2. Branch or Directorate / Direction générate ou Direction
a) Subcontract Number / Numero		
Brief Description of Work / Brève	· F1.77	Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant
Installation of benchtop SEM/EDS in:	description od travall strument (scanning electron microscope with en-	erny disparation at the second
		orgy dispersive x-ray spectroscopy).
a) Will the supplier require access	to C1-11-1 0	
Le rournisseur aura-t-il accès à	des marchandises contrôlées?	✓ No TY
) Will the supplier require access	to unclassified military technical data sub-	ject to the provisions of the Tochning Date Co
Le fournisseur aura-t-il accès à	des données techniques militaires non de	assifiées qui sont assujetties aux dispositions du Reglement
sur le contrôle des données tec	shniques? ed / Indiquer le type d'accès requis	assiliees qui sont assujetties aux dispositions du Reglement
Will the supplier and its employe	AGE PRODUITS ALTER L. COOTERS	
Le fournisseur ainsi que les em	ees require access to PROTECTED and/o ployés auront-ils accès à des renseigneme	or CLASSIFIED information or assets? Polis ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? Non Y
(Préciser le niveau d'accès en la	tilicant le tableau eui es terme t.t.	
		I) require access to restricted access access at a 2.1
La fournisseur et ses employée :	/n or nettermine manager to	1 1. 1212
à des renseignements ou à des	hiens PROTECES attain CLASSIFIED	
	DICTION NOTEGES EVOU CLASSIFIES NE	st pas autorisé
is this a commercial courier or de	elivery requirement with me accession	st pus autorise.
Is this a commercial courier or de S'agit-il d'un contrat de message	elivery requirement with no overnight store erie ou de livraison commerciale sans entr	age?
Is this a commercial courier or de S'agit-il d'un contrat de message	elivery requirement with no overnight store trie ou de livraison commerciale sans entr hat the supplier will be required to access	age? eposage de nuit? / Ind'quer ie type d'information auquel le fournisseur devra avoir acces
Is this a commercial courier or de S'agit-il d'un contrat de message Indicate the type of information to Canada	elivery requirement with no overnight store rie ou de livraison commerciale sans entr hat the supplier will be required to access NATO / OTA	age? eposage de nuit? / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir acces
Is this a commercial courier or discription of the sage Indicate the type of information to Canada Release restrictions / Restrictions release restrictions	elivery requirement with no overnight store rise ou de livraison commerciale sans entre that the supplier will be required to access NATO / OTA s relatives à la diffusion All NATO countries	age° posage de nuit? ✓ No No Ye No
Is this a commercial courier or de S'agit-il d'un contrat de message Indicate the type of information ti	elivery requirement with no overnight stora- rise ou de livraison commerciale same entr- hat the supplier will be required to access. NATO / OTA s relatives à la diffusion	gge? gge? eposage de nuit? / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devre avoir acces Foreign / Étranger No release restriction relative Augune restriction relative
Is this a commercial courier or display the stage of the type of information to Canada Release restrictions / Restrictions release restrictions release restrictions of the type of information to the type of information to the type of information to the type of type of type of type of the type of type	elivery requirement with no overnight store rise ou de livraison commerciale sans entre that the supplier will be required to access NATO / OTA s relatives à la diffusion All NATO countries	gge? eposage de nuit? / Inciquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir acces N Foreign / Étranger No release restrictions
Is this a commercial courier or disagrief un contrat de message indicate the type of information to Canada Release restrictions / Restrictions release restrictions une restriction relative diffusion releasable	elivery requirement with no overnight store rise ou de livraison commerciale sans entre that the supplier will be required to access NATO / OTA s relatives à la diffusion All NATO countries	gge? gge? eposage de nuit? / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devre avoir acces N Foreign / Étranger No release restriction relative Augune restriction relative
Is this a commercial courier or disagnet d'un contrat de message indicate the type of information to Canada Release restrictions / Restrictions release restrictions une restriction relative diffusion releasable pas diffuser	elivery requirement with no overnight store rise ou de livraison commerciale sans entre hat the supplier will be required to access. NATO / OTA s relatives à la diffusion All NATO countries Tous les pays de l'OTAN	sige? eposage de nuit? / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir acces Foreign / Étranger No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion
Is this a commercial courier or disagrid from contrat de message Indicate the type of information to Canada Release restrictions? Restrictions release restrictions are restrictions one restriction relative diffusion releasable pas diffuser included to: / Limité à :	elivery requirement with no overnight storarie ou de livraison commerciale sans entri- hat the supplier will be required to access. NATO / OTA s relatives à la diffusion All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à :	sige of the state
Is this a commercial courier or display the message indicate the type of information to Canada Release restrictions? Restrictions release restrictions are restriction relative diffusion releasable pas diffuser.	elivery requirement with no overnight storarie ou de livraison commerciale sahe enti- hat the supplier will be required to access. NATO / OTA s relatives à la diffusion All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à :	signer se de la company de la
Is this a commercial courier or disagnitif dun contrat de message Indicate the type of information to Canada Release restrictions / Restrictions release restrictions une restriction relative diffusion releasable pas diffuser indicated to: / Limité à :	elivery requirement with no overnight store rise ou de livraison commerciale sans entre hat the supplier will be required to access. NATO / OTA Screlatives à la diffusion All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à : Specify country(ies): / Pré	sige of the service o
Is this a commercial courier or disagnition of the message indicate the type of information if Canada Release restrictions / Restrictions release restrictions relative diffusion releasable pas diffuser tricted to: / Limité à :	elivery requirement with no overnight storarie ou de livraison commerciale sahe entrie hat the supplier will be required to access. NATO / OTA s relatives à la diffusion All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à : Specify country(ies): / Pré	And the service of th
Is this a commercial courier or display the message indicate the type of information to Canada Release restrictions? Restrictions release restrictions are restriction relative diffusion release the country (les): / Preciser le(s) precise information / Preciser le(s) precise information / Niveau d'information / Niveau d'	elivery requirement with no overnight store rise ou de livraison commerciale sans entre hat the supplier will be required to access. NATO / OTA relatives à la diffusion All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à : Specify country(l'es): / Pré parmation NATO UNCLASSIFIED	posage de nuit? V No
Is this a commercial courier or display the message indicate the type of information if Canada Release restrictions / Restrictions release restrictions relative diffusion release this experiment of the relative diffusion release in the restriction relative diffusion release in the relative diffusion release in the restriction relative diffusion release in the relative diffusion relative diffusion release in the relative diffusion release in the relative diffusion relati	elivery requirement with no overnight store rise ou de livraison commerciale sans entre hat the supplier will be required to access. NATO / OTA All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à : Specify country(ies): / Pré NATO NOR CLASSIFIED NATO RESTRICTED	posage de nuit? V No V Non V
Is this a commercial courier or display the residue of the resistance of the residue of the residue of the residue of the resi	elivery requirement with no overnight store rise ou de livraison commerciale sans entre hat the supplier will be required to access. NATO / OTA Scretatives à la diffusion All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à : Specify country(les): / Pré NATO UNCLASSIFIED NATO NON CLASSIFIE NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTR	PROTECTED A PROTECTED A PROTECTED B
Is this a commercial courier or disagnish drun contrat de message Indicate the type of information to Canada Release restrictions / Restrictions release restrictions are restrictions une restriction relative diffusion releasable pas diffuser indicated to / Limité à : Diffusion receives pas diffuser indicated to / Limité à : Diffuser indic	elivery requirement with no overnight store rise ou de livraison commerciale sans entre hat the supplier will be required to access. NATO / OTA All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à : Specify country(les): / Pré NATO NO LLASSIFIED NATO NO LLASSIFIED NATO RESTRICTED NATO ONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL	Accurate restriction relative a la diffusion relative
Is this a commercial counter or disagnish d'un contrat de message Indicate the type of information if Canada Release restrictions / Restrictions release restrictions une restriction relative diffusion releasable pas diffuser tricted to: / Limité à : cuttored to: / Limité à : cu	elivery requirement with no overnight store rise ou de livraison commerciaie sans entre hat the supplier will be required to access. NATO / OTA All NATO countries All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à : Specify country(les): / Pré NATO NON CLASSIFIE NATO RESTRICTED NATO UNCLASSIFIE NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET	PROTECTED A PROTECTED B PROTECTED C PROTECTED C PROTECTED C PROTECTED C PROTECTED C PROTECTED C
Is this a commercial courier or disagnish drun contrat de message Indicate the type of information if Canada Release restrictions / Restrictions release restrictions relative diffusion releasable pas diffuser ricted to: / Limité à :	elivery requirement with no overnight store rise ou de livraison commerciaie sans entre hat the supplier will be required to access. NATO / OTA s relatives à la diffusion All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à : Specify country(i'es): / Pré NATO UNCLASSIFIED NATO NO CLASSIFIED NATO NO CLASSIFIED NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL NATO SECRET NATO SECRET NATO SECRET NATO SECRET	PROTECTED A PROTECTED B PROTECTED B PROTECTED B PROTECTED C PROTEC
Is this a commercial courier or disaptive from contrat de message Indicate the type of information if Canada Release restrictions / Restrictions release restrictions relative diffusion releasable past diffuser ricted to: / Limité à :	elivery requirement with no overnight store rise ou de livraison commerciaie sans entre hat the supplier will be required to access. NATO / OTA All NATO countries All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à : Specify country(les): / Pré NATO NON CLASSIFIE NATO RESTRICTED NATO UNCLASSIFIE NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET	REINTE PROTECTED A PROTECTED A PROTECTED B PROTECTED B PROTECTED B PROTECTED C PROTECTED C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET
Is this a commercial courier or disagnish d'un contrat de message Indicate the type of information if Canada Analysis and the type of information if Canada Analysis and the type of information if Canada Analysis and the type of information release restrictions are restrictions are restrictions are restriction relative diffusion releasable pas diffuser the type of type	elivery requirement with no overnight store rice ou de livraison commerciaie sans entre hat the supplier will be required to access. NATO / OTA All NATO countries All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à : Specify country(les): / Pré NATO NON CLASSIFIE NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET NATO SECRET COSMIC TOP SECRET	PROTECTED A PROTECTED B PROTECTED B PROTECTED B PROTECTED C PROTECE C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET SECRET PROSES PROSES PROTECTED PROTECTED PROTECTED PROTECTED C PROTECTE
Is this a commercial courier or disagnish d'un contrat de message Indicate the type of information if Canada Analysis and the type of information if Canada Release restrictions / Restrictions une restriction relative diffusion releasable pas diffuser tricted to: / Limité à : cify country(ies): / Préciser le(s) prevel of information / Niveau d'Information / Niveau d	elivery requirement with no overnight store rice ou de livraison commerciaie sans entre hat the supplier will be required to access. NATO / OTA All NATO countries All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à : Specify country(les): / Pré NATO NON CLASSIFIE NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET NATO SECRET COSMIC TOP SECRET	PROTECTED A PROTECTED A PROTECTED B PROTECTED C PROTEC
Is this a commercial courier or disparent of the message Indicate the type of information if Canada Analysis and the type of information if Canada Analysis and the type of information if Canada Analysis and the type of information in the course restrictions are restrictions are restrictions are restrictions are restrictions are restriction relative diffusion releasable past diffuser in the country (included to 1 Limité à : Lifty country (included to 1 Lifty country (included to 1 Lifty courte de la country (included to 1 Lifty country (in	elivery requirement with no overnight store rice ou de livraison commerciaie sans entre hat the supplier will be required to access. NATO / OTA All NATO countries All NATO countries Tous les pays de l'OTAN Restricted to: / Limité à : Specify country(les): / Pré NATO NON CLASSIFIE NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET NATO SECRET COSMIC TOP SECRET	Restricted to: / Limite à : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : PROTECTED A PROTECTED A PROTECTEO B PROTECTEO B PROTECTEO C PROTECCE C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET SECRET TOP SECRET





Government of Canada

Gouvernement du Canada

Government Gouverne of Canada du Canad		Contrac	t Number / Numero du 201403627	contrat	
or careda od careac		Security Classification / Classification de sécurité			
PART A (continued) (PARTIE A (suite) 8 Will the supplier require access to PROTEC	TED and/or CLASSISIED COME	FO.16			
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseign If Yes, indicate the level of sensitivity:	nements ou à des biens COMSE	C désignés PROTÉGÉS et/ou C	CLASSIFIÉS7	No Yes	
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sen 9 Will the supplier require access to extremely Le fournisseur aura-t-il accès à des renseign	sensitive INFOSEC information	or assets?	***	✓ No Yes	
Short Title(s) of material / Trire(s) abrégé(s)		o de nature extremement desca	ite?	Non LOui	
Document Number / Numéro du document : PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTI 10 a) Personnel security screening level requir	B - PERSONNEL (FOURNISS	EUR)			
RELIABILITY STATUS	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SE	CRET	
COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET- SIGINT	CONFIDENTIEL NATO CONFIDENTIA		L TRES S		
TRÉS SECRET – SIGINT	NATO CONFIDENTII	EL NATO SECRET	COSMIC	TRÉS SECRET	
ACCÉS AUX EMPLACEMENT Special comments:					
Commentaires spéciaux : Fac	dlity Access - Technician will be e	escorted at all times.			
REMARQUE : Si plusieurs nive	ning are identified, a Security Clas aux de contrôle de sécurité sont	sification Guide must be provided requis, un guide de classificatio	d. In de la sécurite doit éti	e fourni	
Du personnel sans autorisation sécuritair	e peut-il se voir confier des partie			No Yes	
If Yes, will unscreened personnel be esco Dans l'affirmative, le personnel en questi	orted / on sera-t-il escorté?			No Yes Non Ou	
PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PART INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNE		ION (FOURNISSEUR)			
11. a) Will the supplier be required to receive an	nd store PROTECTED and/or CL	ASSIFIED information or assets	on its site or	✓ No Yes	
premises? Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir e CLASSIFIÉS?	t d'entreposer sur place des rens	eignements ou des biens PRO1	rÉGÉS et/au	Non LiQu	
1. b) Will the supplier be required to safeguard				No TYes	
Le fournisseur sera-t-il tenu de protèger d PRODUCTION	es renseignements ou des piens	COMSEC?		NonOui	
11. c) Will the production (manufacture, and/or rep	air and/or modification) of PROTE	CTED and/or CLASSIE(ED mate	rint or anyings and		
occur at the supplier's site or premises? Les installations du fournisseur serviront-eil				No Non Our	
et/ou CLASSIFIÉ?	CURRORY BELATICAL A YES				
INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA /			•		
 d) Will the supplier be required to use its IT sys information or data? Le fournisseur sera-t-it tenu d'utiliser ses pro renseignements ou des données PROTEGI 	pres systèmes informatiques pou			No Yes Non Oui	
Will there be an electronic link between the s Disposers-t-on d'un lien électronique entre li gouvernementale?	supplier's IT systems and the gove	mment department or agency? sour et celui du ministère ou de ?;	agence	Non Yes	
TBS/SCT 350-103(2004/12)	Security Classification / C	assification de sécurité	Water Control of the	The second secon	
	1			Canadä	



Government of Canada

Gouvernement du Canada Solicitation No./ No del'invitation: 201403627

■ ■ Government	Gouvernement			Contract Numb	er / Numéro au	contrat
of Canada	du Canada		201403627			
			Security Classification / Classification de sécurité			
PART D - AUTHORIZATION / PA						
13 Organization Project Authority / Chargé de projet de l'o Name (print) - Nom (en lettres moulées)		Title - Titre		Signature	^	,
Yves Quevillon		Acting Prog	gram Manager - TES	SA	And Ch	w.
Telephone No Nº de téléphone 613-993-4145	Facsimile No - N° o 613-952-0156	le télécopieur	E-mail address - Adress yves.quevillon@rcmp-gr		Date 2013-10-18	
14. Organization Security Authorit	y / Responsable de la sé	curité de l'orga	inisme			
Name (print) - Nom (en lettres mo	ulėes)	Title - Titre		Signature		
		5RCL				
Glenna Burk		5. cu	uto Officer	9	lenna B	mhe
Telephone No N° de téléphone 6/3 843 - 593 S	Facsimile No Nº d 613 825-	4415	glama. buch	e courriel	Date Oc	ct 31.2013
 Are there additional instruction Des instructions supplémentai) sont-elles jointe	5790.00	Non Ye
6 Procurement Officer / Agent d	approvisionnement					
Name (print) - Nom (en lettres moi	ulées)	Title - Titre		Signature		
Condice There	<u> </u>	Processe	ement office	1ED \	we	(//_
Telephone No N° de téléphone	Facsimile No N° d		E-mail address - Adress	se courriel	Date	
17. Contracting Security Authority			curité		L	
Name (print) - Nom (en lettres moi	ulėes)	Title - Titre		Signature		
elephone No N° de téléphone	Facsimile No Nº d	e télécopieur	E-mail address - Adress	se courriel	Date	
			1			

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité

Canadä